



COMMUNE D'ORSIERES

Champex - Lac

POUR LES RESIDENCES SECONDAIRES
SE REFERER AUX PLANS HOMOLOGUES LE 29-11-2011

Affectation des zones et demande de modification

- zone centre village (CV) DSII
 - zone centre touristique (CT) DSII
 - zone résidentielle (R5) DSII
 - zone chalets denses (R2) DSII
 - zone de constructions et d'installations publiques A (ZCIP) DSII
 - zone de constructions et d'installations publiques B (ZCIP) DSIII
 - zone d'activités sportives destinée au domaine skiable alpin DSIII
 - zone camping DSII
 - zone de constructions et d'installations publiques d'intérêt général pour les aménagements hydroélectriques DSIII
 - zone protection de la nature (marais)
 - parcelles concernées par la modification d'affectation avec indication de l'affectation proposée
- Affectation actuelle: aire forestière

à titre indicatif

- aire forestière
- périmètre zone danger A
- zone d'activités sportives destinée au domaine skiable nordique
- périmètre danger (faible) chutes de pierres
- oléoduc

Echelle 1 : 2000

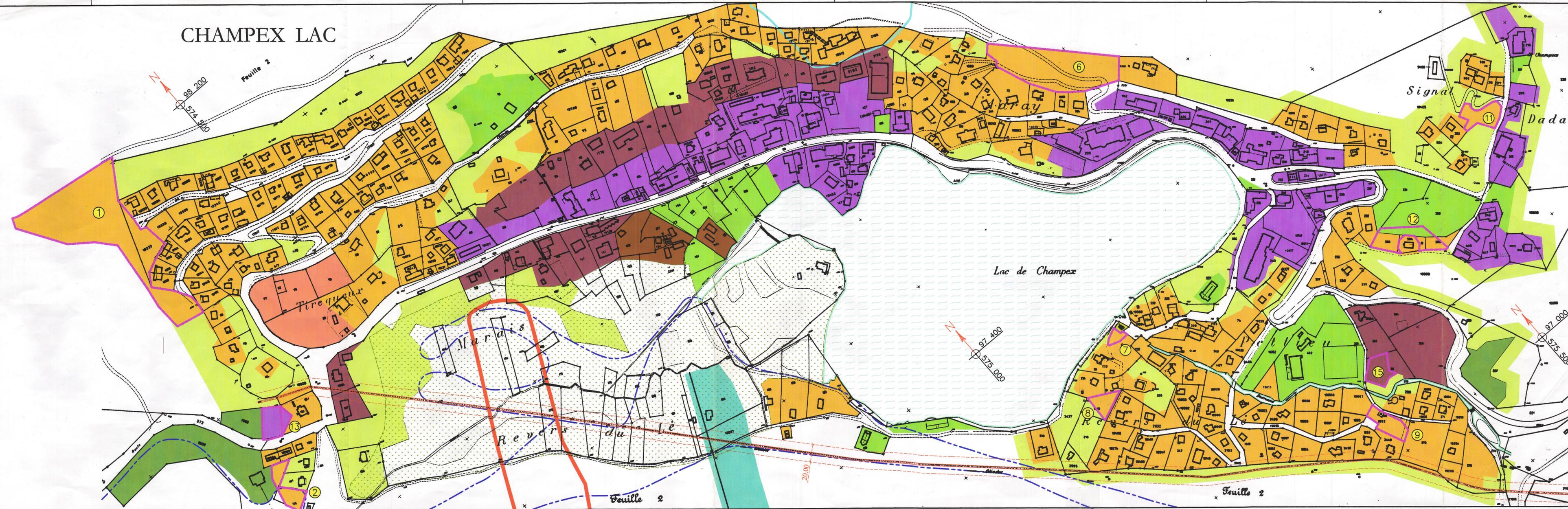
Droit de sceau: Fr.
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

BUREAU DE TRAVAUX ET D'ETUDES ENVIRONNEMENT - BTEE

GE DRANSE SA
BUREAU TECHNIQUE
INGENIEUR EP-BIA GEOMETRE OFFICIEL
MICHEL POUBRY
1980 MARTIGNY

Valais : Ancien Moulin - CH 1945 LIDDES tél : 027 783'33'70
Fax : 027 783'33'77 e-mail : info@bureaubtee.com

CHAMPEX LAC



Feuille 2

Feuille 2